



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 14 février 2019

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Références à rappeler : JLM/NL/D-19 004 615-sbb

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'émoi et la forte inquiétude suscités dans le monde occitan, et particulièrement à Toulouse, par la suppression probable au niveau national de l'option occitan au baccalauréat, ainsi qu'au niveau académique par la baisse des moyens donnés aux établissements pour assurer son enseignement.

Alors que dans les prochaines semaines, vous allez publier les derniers ajustements relatifs aux enseignements des langues régionales dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat, je souhaite par le présent courrier vous sensibiliser sur les conséquences dommageables des modifications envisagées par votre ministère.

En effet, alors que dans l'Académie de Toulouse près de 12 000 élèves du secondaire (collège et lycée) pratiquent l'occitan en première ou seconde langue voire en option, la réforme du lycée attribuerait aux chefs d'établissement des prérogatives leur permettant de réduire voire de supprimer l'apprentissage de l'occitan.

En outre, le fait que les lycéens devront désormais choisir en 2ème langue entre une langue nationale comme l'anglais ou l'espagnol et l'occitan en fragilisera encore l'apprentissage.

Enfin, l'apprentissage de l'occitan en simple option ne sera pris en compte que pour 1 % de la note finale au baccalauréat.

Il est, hélas, fort à craindre que ces mesures conduiront à ce qu'un nombre important d'établissements d'Occitanie voit purement disparaître l'option de la langue occitane à la rentrée 2019.

Faute de moyens suffisants, très peu de cours survivront et cela aura pour conséquence la mort de cet enseignement.

.../...

Depuis nos territoires « d'occitània », nous ne pouvons imaginer et admettre une si brutale régression qui nous fera perdre une part de notre histoire et de notre héritage.

Je me fais bien volontiers le relais de la forte mobilisation de l'ensemble de la communauté occitane inquiète qui se réunira dimanche 17 février, à 14 heures à Toulouse, place du Capitole.

Cette manifestation rassemblera tous ceux qui sont attachés au respect de la diversité culturelle et linguistique de nos territoires, et qui souhaitent une politique volontariste et ambitieuse pour l'occitan ainsi que son plein développement au sein des établissements scolaires.

Ici, depuis des années, la langue occitane a repris peu à peu sa place de langue régionale, et le nombre d'élèves qui suivent cet apprentissage et ce parcours démontre leur fort attachement à ce bien commun.

A titre personnel, depuis que je suis Maire de cette ville, j'ai choisi de m'appuyer sur les valeurs transmises par la culture occitane depuis huit siècles pour développer des actions culturelles dans le cadre de la politique de la ville.

En effet, je crois que cette identité culturelle doit rassembler tous les Toulousains et permettre de dépasser tous les clivages en irriguant l'ensemble des domaines de l'action publique.

Je demeure persuadé que cet héritage est une clef pour développer les politiques publiques et toucher tous les publics pour favoriser le mieux vivre ensemble.

Dans ce contexte, il m'apparaît crucial de m'associer à la défense de l'enseignement occitan qui demeure un atout pour la tolérance et la citoyenneté.

Aussi, je plaide auprès de vous le réexamen particulièrement attentif et bienveillant de la réforme du lycée et du baccalauréat par un amendement permettant de redonner à l'enseignement de l'occitan une meilleure place, ainsi que la restitution d'une enveloppe de moyens spécifiques pour l'enseignement de l'occitan dans notre académie.

J'espère que vous saurez entendre tous ceux qui vous alertent sur la nécessité de ne pas étouffer un des éléments fondateur de notre identité régionale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette requête,

je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Amicalement
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 14 février 2019

Madame Anne BISAGNI-FAURE
Rectrice de l'Académie de Toulouse
Chancelière des Universités
75 rue Saint-Roch
CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Références à rappeler : JLM/NL/D-19 004 615-sbb

Madame la Rectrice,

Je souhaite vous informer de la correspondance que j'ai adressée à Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale, au sujet de l'enseignement des langues régionales dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat.

Vous trouverez, ci-joint, copie de cette lettre.

Vous en souhaitant bonne réception,

je vous prie de croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

à cordialement,

Jean-Luc MOUDENC

P.J. : 1